

Réf: Dossier N° 132769

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE AGRO SERVICES PLUS »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE APRES
BARRAGE, Lot 21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 août 2022, et enregistrés au CEPICI le 19 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE AGRO SERVICES PLUS »

Objet : PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE PLANS FORESTIERS, ENVIRONNEMENT , VENTE DE TERRAIN, LOTISSEMENT , AMENAGEMENT D'ESPACE ECOLOGIQUE, BTP, FOURNITURES , DIVERS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES LES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE APRES
BARRAGE, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) : M HAO VIVIEN DOVAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07676 du 25/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38670/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

